COURSES NATURE DE LA DUCHESSE – 17 janvier 2027 – Moncel les Lunéville

REGLEMENT DE COURSE

1. ORGANISATION

L'Amicale des Sports Enchainés Lunévilloise (ASEL – Les Ducs de Lunéville) adhérente à la Fédération Française de Triathlon organise la 8ème édition des courses nature de La Duchesse

Renseignements : William THIERY - 06 09 88 21 46 ou par mail courses-de-la-duchesse@lesducsdeluneville.fr

2. ÉPREUVES

2.1. Bike & Run

Épreuve conviviale et accessible à tous, il s'agit d'une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT/Gravel).

Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

5 courses de type course à pied + vélo sont proposées. Elles se dérouleront en une seule étape à allure libre.

Voici la liste des courses avec les distances, les années de naissance et les catégories associés pour le challenge Bike & Run.

Format (FFTri)	Distance	Année de naissance	Catégories du Challenge B&R CD 54*
S	21 km	2009 et avant	
S	14 km	2011 et avant	Cadets, juniors, seniors et masters
XS - minime	7 km	2011 à 2013	Minimes
Jeunes 10 – 13 ans	3.8 km	2013 à 2017	Pupilles & Benjamins
Jeunes 6-9 ans	1.2 km	2017 à 2021	Mini-poussins & Poussins

* la catégorie du challenge B&R CD54 correspond à la catégorie FFTri de 2026.

A. MODALITÉS DE COURSE

Tout au long du parcours, chaque équipe s'échange le vélo quand il le souhaite sur le parcours. Le VTT peut être passé de main en main, ou posé à l'avant du coureur (celui qui est à pied) sur le parcours. Les deux coéquipiers et leur vélo doivent impérativement passer la ligne d'arrivée ensemble, et tout autre point de contrôle qui aura été défini par le corps arbitral. Si l'un des binômes est en avance, il devra attendre son partenaire pour passer le point de contrôle ou la ligne d'arrivée.

Dans ses rotations et dans sa progression, chaque équipe doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

Le port du casque est obligatoire pour tous les participants pendant toute la durée de la course.

Un briefing sera envoyé par mail aux inscrits. Un briefing sera organisé quelques minutes avant le départ officiel de chaque épreuve. L'organisateur et l'arbitre principal y communiqueront des informations importantes pour le bon déroulement des courses. La présence de tous les participants y est obligatoire. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes précisées lors du briefing.

B. RÉSULTATS

Les résultats seront affichés à la fin de l'épreuve et ils seront disponibles sur le site de Chronopro.net

La remise des récompenses aura lieu sur le site d'arrivée à l'issue des arrivées des podiums complets. Les récompenses seront remises uniquement aux sportifs présents lors de la remise.

Seront récompensés : Les podiums scratch Masculin/Féminin/Mixte de chaque course.

Pour la course XS : seuls les binômes constitués de : Benjamins/Minimes et Minimes/ Minimes seront récompensés.

C. DÉPARTS ET ARRIVÉES

Les départs et les arrivées des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à Mairie/Salle polyvalente de Moncel Les Lunéville.

Un seul membre du binôme effectuera, une distance d'éloignement avant de partir avec son binôme sur le circuit.

D. PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, dont l'année de naissance correspond à la course (cf tableau du 2.1)

Inscription par équipe de deux, mixte ou non.

Les normes d'âge sont établies au moyen de l'âge qui sera atteint au cours de l'année 2026 Cela est lié au challenge Bike & Run du Comité Départemental.

E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Conformément à la Réglementation Sportive 2027 de la Fédération Française de Triathlon, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

a. Cas d'un licencié FFTRI Compétition

- Apporter sa licence FFTRI ou sa photocopie pour les personnes concernées.

b. Cas d'un non licencié FFTRI Compétition majeur

- Payer une licence expérience FFTri (4€)
- Prendre connaissance du "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées ou fournir un certificat médical délivré par un médecin, datant

de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : "ne présente aucune contre-indication pour la course à pied et/ou à vélo en compétition" ou « ne présente aucune contre-indication à la pratique du triathlon en compétition »

c. Cas d'un non licencié FFTRI Compétition mineur

- Payer une Licence Expérience FFTri (4€)
- Avoir renseigné le questionnaire santé par une personne exerçant l'autorité parentale et si une des réponses au questionnaire santé conduit à un examen médical, présenter un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive sera demandé datant de moins de 6 mois à la date de la compétition.
- Transmettre une autorisation parentale signée.

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription
- Respect des conditions médicales édictées ci-dessus.
- L'autorisation parentale signée pour les mineurs

F. TARIFS

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place mais le tarif est majoré de +2.00 €.

Tous les participants n'ayant pas une licence compétition FFTri valide doivent obligatoirement souscrire à une Licence Expérience FFTri à 4 €

Le prix d'engagement par binôme est respectivement de :

- 10€ par équipes pour la course 6-9 ans
- 10€ par équipes pour la course 10-13 ans
- 16€ par équipes pour le 7 km - XS
- 22€ par équipes pour le 14 km
- 26€ € par équipes pour le 21 km

Les tarifs ne comprennent pas les frais de plateforme ChronoPro ainsi que les éventuels Licence Expérience FFTri (4€/non licencié FFTri Compétition)

2.2. Courses « nature » à pied

Épreuves conviviales et accessibles, trois courses de type course à pied natures sont proposées.

Elles se dérouleront en une seule étape à allure libre.

Distances proposées : 7, 14 et 21 kms

A. MODALITÉ DE COURSE

Dans sa progression, chaque compétiteur doit veiller à ne pas gêner la progression des autres participants, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

B. RÉSULTATS

La remise des récompenses aura lieu sur le site d'arrivée à l'issue des arrivées des podiums complets. Les récompenses seront remises uniquement aux sportifs présents lors de la remise.

Seront récompensés : Les podiums scratch Masculin/Féminin de chaque course.

C. DÉPARTS ET ARRIVÉES

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à la salle polyvalente de la Mairie de Moncel les Lunéville.

D. PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 14 ans (nés avant 31.12.2013) pour le 7 kms à partir de 16 ans (nés avant 31.12.2011) pour le 14 km et 18 ans (nés avant 31.12.2009) pour le 21 km

Les normes d'âge sont établies au moyen de l'âge qui sera atteint au cours de l'année 2027.

Inscription individuelle.

E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

- Apporter sa licence FFA ou FFTri ou sa photocopie pour les personnes concernées
- Fournir une attestation Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de 3 mois ou un passe prévention santé. Ce document est disponible en ligne : https://pps.athle.fr
- Détenir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention d'une des clauses suivantes :
    - "ne présente aucune contre-indication pour le trail/course à pied en compétition"
    - "ne présente aucune contre-indication pour l'athlétisme en compétition"
    - "ne présente aucune contre-indication pour le triathlon en compétition".

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés.

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place mais le tarif est majoré de +2€.

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique trail/course à pied ou athlétisme ou triathlon comportant obligatoirement la mention « en compétition » datant de moins d'un an le jour de l'épreuve
- L'autorisation parentale signée pour les mineurs

F. TARIF

Le prix d'engagement est de respectivement :

- 7 € pour le 7 km,
- 14 € pour le 14 km,
- 22 € pour le 21 km,

2.3. Marche Nordique ou Randonnée

Épreuve conviviale et accessible à tous. Un seul parcours proposé de 12 Km environ

A. MODALITÉ DE COURSE

Dans sa progression, chaque marcheur/randonneur doit veiller à ne pas gêner la progression des autres participants et des autres courses, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

B. RÉSULTATS

Il n'y aura pas de classement sur cette partie de l'organisation.

C. DÉPARTS ET ARRIVÉES

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à la salle polyvalente de la Mairie de Moncel les Lunéville.

D. PARTICIPATION

La marche est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 8 ans, Inscription individuelle. La présentation du dossard sera nécessaire aux ravitaillements

E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place (sans surcout)

Le prix d'engagement est de : 6 €

3. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE

La participation aux Courses de la Duchesse entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement, de la réglementation Sportive 2027 de la Fédération Française de Triathlon (pour les épreuves Bike&Run), de l'éthique de la course publiés par l'organisateur.

Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié selon la décision du président du club organisateur.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper, il est interdit de pénétrer dans les parcelles forestières.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

4. DOSSARDS

Les dossards sont à retirer le jour de la course dimanche 17 janvier dès 07h30 ou la veille samedi 16 janvier de 14h00 à 18h00 à l'accueil situé à la salle polyvalente de Moncel Les Lunéville sur présentation d'une pièce d'identité et des éventuelles pièces manquantes du dossier.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité durant la course.

Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut être fixé sur le sac ou une jambe.

Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour avoir accès aux aires de ravitaillement en cours et fin de course

5. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Un poste de secours est implanté sur le site de la course. Ce poste est en liaison téléphonique avec l'organisateur. Une équipe de secouristes et un médecin sont présents durant toute la durée de l'épreuve ainsi qu'une ambulance.

Les potentielles évacuations seront réalisées par les pompiers.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Les officiels et secouristes sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un coureur faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

6. ASSURANCE

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle de responsabilité civile. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols et accidents éventuels.

7. PARCOURS

Un descriptif détaillé du parcours sera mis en ligne sur le site internent du club : https://www.lesducsdeluneville.fr/les-courses-nature-de-la-duchesse au plus tard 1 semaine avant l'épreuve. Il comprend les informations pratiques.

Les épreuves empruntent des voies goudronnées et des chemins forestiers tout terrain. L'épreuve se déroule à allure libre et est chronométrée (à l'exception du parcours marche de 12 km).

À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves prévues au programme. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tout motif qui mettrait la vie ou la santé des coureurs en danger ou en cas de force majeure ou évolution des conditions et restrictions sanitaires.

Aucun remboursement ne pourra être demandé.

8. DROIT À L'IMAGE

En participant à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur, ainsi que ses partenaires et médias, à utiliser, reproduire et diffuser son image (photo, vidéo, interview, etc.) prise dans le cadre de l'événement, sur tous supports (presse, site internet, réseaux sociaux, albums photos en ligne, vidéos promotionnelles, etc.), et pour une durée maximale de cinq ans, à des fins de communication et de promotion de la compétition.

Après publication, tout participant peut également demander la **suppression de toute photo ou vidéo le représentant** figurant dans les supports de communication ou dans l'album photo de la course, en adressant une demande à l'organisateur sur l'adresse courses-de-la-duchesse@lesducsdeluneville.fr

9. REGLES SPECIFIQUES AU CONTEXTE SANITAIRE :

L'organisateur se réserve le droit de faire évoluer ces règles en fonction du contexte sanitaire du moment et des obligations règlementaires qui s'appliqueront à lui ou des demandes spécifiques des autorités compétentes.